

## Demande d'un diplôme Brevet Fédéral spécialité Jeunes

Le Brevet Fédéral spécialité Jeunes ne nécessite pas de formation spécifique, mais valide un parcours de formation constitué : de l'AFAC (ou d'une expérience d'enseignement jeunes dans un club voir document), du BF et de la participation à un stage national Jeunes validant.

Mon identité				
Nom		Prénom		
N° de licence		Tél.		
Courriel (lisible)				
Club		Ligue		

## Liste des pièces à fournir

- Photocopie de votre Brevet Fédéral;
- Photocopie de votre AFAC;
- Si pas d'AFAC, attestation d'expérience d'enseignement jeunes dans un club (minimum 100 heures sur au moins 3 ans);
- Certificat de réalisation (attestation) d'un stage national jeunes validant de moins de 3 ans;
- PSC1 de moins de 3 ans.

Ce document signé ainsi que les pièces démandées constituent mon dossier de demande du Brevet Fédéral spécialité Jeunes.

Ce dossier est à envoyer à <u>formation@aikido.com.fr</u>

Fait à ,	I	le
Signature		

V1.2, MàJ 14 avril 2024